

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 14 mars 2024

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	10	15

Date de convocation
8 mars 2024

Objet de la délibération
Récompense CM2 2024

N° de délibération
006 - 2024

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, CLIMENT Catherine, Vincente OBIOL, Annie COGNON, André AGNIEL, Claude CADENAT, Marie-Line VIGNE, LLINARES Françoise.

Absent(s) : Myriam SEVENERY donne procuration à Brigitte GAYAUD, Mélanie SALLE donne procuration à Delphine POIRIER, Raphaëlle DELENTE, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE.

Rapporteur : Delphine POIRIER, adjointe déléguée aux affaires sociales

Madame la Vice-Présidente soumet aux membres de la Commission plusieurs propositions pour la fourniture de récompenses que le C.C.A.S envisage d'offrir aux élèves de CM2 à l'occasion de leur passage en classe de 6^{ième}.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Oùï l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'offrir une calculatrice « CASIO Collège FX 92 »,
- de retenir à l'unanimité l'offre de la Société « de page en page » à Aix en Provence (Bouches du Rhône),

Les membres du C.C.A.S chargent Madame la Vice-Présidente de passer commande d'environ 60 calculatrices d'une valeur unitaire approximative de 21,95 € H.T.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront pris à l'article 65132 du budget du C.C.A.S.

Pour le Maire absent
l'Adjointe déléguée
Catherine CLIMENT.



Le Maire
Jean-Marie FOURNIER